

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daïra d'Arzew
Commune d'Arzew
Nif: 098431065059714

Avis D'attribution Provisoire D'un marché

conformément aux disponible de l'article 65-alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/9/2015 ,portants réglementations des marchés publics et délégation du service public, la commune D'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale **N°20/2025 relatif.**

Aménagement Urbain Cité Khelifa ben Mahmoud

que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise **ETB. KRECHICHE Djamel** pour un montant de **22.701.035,00 DA/TTC** et un délai de **03 mois**.

parution de l'avis les journaux:

paru le **03/12/2025** sur **الشباب**

paru le **04/12/2025** sur **Compétition/PUB**

L'entreprise	Montant DA/TTC	NIF	Délai	Observation
ETB. KRECHICHE Djamel	22.701.035,00	17927010476719300000	03 mois	Moins Disant

Conformément à l'article 82 du code des marchés publics et délégation du service publics, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Arzew LE
**Président de l'assemblée
populaire communale**